

# Être entraîneur de cheerleading au Géant Cheerleading

Ce document a pour objectif de définir les engagements, les responsabilités et les comportements attendus de tout entraîneur de cheerleading au Géant. Il vise à garantir un environnement sain, sécuritaire, inclusif et performant pour tous les athlètes.

## 1. Engagement envers les athlètes et ses co-entraîneurs

- Traiter tous les membres avec respect, équité et bienveillance, sans discrimination.
- Favoriser le développement personnel, technique et mental de chaque membre de l'équipe.
- Adapter les entraînements aux capacités et aux limites des athlètes.
- Encourager l'esprit d'équipe, la confiance en soi et la résilience.
- Veiller à la santé physique et mentale des athlètes et intervenir en cas de comportement préoccupant.

## 2. Compétence et formation

- Maintenir ses connaissances à jour (techniques, sécurité...).
- Connaître les règlements en vigueur (règlements techniques, fédéraux, sécurité, compétition...).
- S'assurer que les éléments de routines enseignés respectent les règlements (techniques, sportifs...).

## 3. Sécurité

- S'assurer que l'environnement d'entraînement est sécuritaire et adapté.
- Être formé aux premiers secours et savoir réagir en cas d'urgence.
- Ne jamais forcer un athlète à exécuter une figure qu'il ne se sent pas capable de faire.
- Promouvoir la prévention des blessures par des échauffements et des techniques appropriés.

## 4. Comportement éthique

- Respecter les valeurs du club : le respect, la solidarité, la fraternité, l'engagement, la combativité, la convivialité, l'esprit sportif, le cheer spirit...
- Montrer l'exemple par une attitude positive, respectueuse et vestimentaire.
- Encourager la communication respectueuse entre athlètes, entraîneurs et parents.
- Respecter la confidentialité des informations personnelles et médicales des athlètes.

## 5. Objectifs et performance

- Définir des objectifs clairs, motivants et atteignables pour chaque athlète.
- Valoriser les efforts et les progrès autant que les résultats.
- Préparer les athlètes de manière progressive et régulière aux compétitions.

## 6. Engagement logistique et organisationnel

- Être ponctuel, préparé et organisé pour chaque séance (ponctuel = 15 min avant le début de l'entraînement). L'entraînement s'organise AVANT votre venue à l'entraînement.
- Respecter et faire respecter les locaux et le matériel mis à disposition : règles de la ville, propreté, rangement, économie d'énergie, fermeture des locaux...
- Communiquer clairement les consignes et objectifs aux athlètes et aux parents.
- Travailler en collaboration avec les autres entraîneurs, juges et responsables sous la supervision des responsables de pôle et des responsables sportifs.
- Être présents sur l'ensemble des compétitions de l'équipe (trajets compris)

## 7. Relations avec le club et les parents

- Respecter la hiérarchie : membres du bureau / CODIR – coaches.
- Respecter les décisions prises par vos supérieurs (responsables de pôle, responsables sportifs, membres du CODIR).
- Respecter les canaux de communication du club imposé à chaque début d'année (Discord en 25/26)
- Travailler en cohérence avec les valeurs, les règlements et les projets du club.
- Participer aux réunions, formations ou événements prévus par la structure.
- Échanger avec les parents d'un athlète mineur.
- Discuter avec les parents de manière transparente et respectueuse : écouter les préoccupations des parents sans les interrompre, puis répondre en adoptant une attitude polie, calme et ouverte, même en cas de désaccord.
- Orienter toute discussion délicate vers un moment et un lieu approprié (ex. : réunion planifiée). Prévenir le Codir de cet échange.